

Choix de financement d'un investissement

1 - Définition et type d'investissement

Un investissement est une dépense qui est réalisée dans l'espoir d'en retirer un profit futur. Le fait que le profit espéré doit se réaliser sur plusieurs années et non pas sur un seul exercice le distingue d'une simple charge.

Les investissements peuvent être classés en plusieurs catégories différentes d'un point de vue comptable ou de gestion.

Comptablement, on distinguera :

a) Les investissements matériels et immatériels

L'investissement peut porter sur des éléments tangibles (machine par exemple) ou des éléments intangibles. Dans ce dernier cas, le caractère d'investissement dépend de la durée pendant laquelle la dépense va avoir des effets positifs pour l'entreprise. Si cette durée est inférieure à 1 an, il s'agit d'une charge. Si elle est supérieure à 1 an, il est possible de la considérer comme de l'investissement. Les dépenses concernées peuvent être très variées. Il peut s'agir de dépenses de formation ou d'une campagne de publicité. Ainsi, la formation, en permettant aux salariés de l'entreprise d'acquérir de nouvelles compétences, aura des effets sur la performance de l'entreprise sur plusieurs exercices, et peut donc légitimement être considérée comme un investissement.

b) Les investissements industriels, commerciaux et financiers

Selon que la société a une stratégie de croissance interne ou externe, elle réalisera des investissements industriels et commerciaux ou financiers. Lorsque la croissance se fait par augmentation des capacités de production, la stratégie suivie est la croissance interne. À l'inverse, des investissements financiers sous la forme de prises de participations dans d'autres sociétés correspondent à une stratégie de croissance externe.

Alors qu'en termes de gestion, on distinguera :

c) Les investissements productifs

Les investissements productifs servent à maintenir ou augmenter le

Choix de financement d'un investissement

SOMMAIRE :

- 1 : Définition et type d'investissement
-
- 2 : Les coûts périphériques de l'investissement
-
- 3 : Les types de financement possibles
-
- 4 : L'intérêt de s'endetter, l'effet de levier
-
- 5 : Analyser la rentabilité et choix de financement de l'investissement
-
- 6 : Choix du mode de financement
-
- 7 : Etre financé, c'est en faire la demande : préparer votre dossier

Le Club de Gestion

chiffre d'affaires, à réduire les charges de production ou étendre l'activité.

d) Les investissements de remplacement

Les investissements servent à remplacer un actif (machine, ligne de production, bâtiment, ...) déjà existant. Ils sont nécessaires à la bonne marche de l'entreprise et la poursuite de l'activité.

e) Les investissements de confort

Ils ne doivent être envisagés qu'après les investissements de production et ceux de remplacement car ils ne sont pas indispensables à la bonne marche de l'entreprise. Ils ne feront qu'améliorer la qualité du travail, le confort des salariés ou de l'encadrement.

2- Les coûts périphériques de l'investissement

Le coût de l'investissement ne se limite pas au seul prix d'achat du matériel. Lorsque la décision d'investir est entérinée, il faut analyser précisément tous les impacts financiers indirects tels que les coûts :

- d'installation : aménagement ou réaménagement des locaux
- de maintenance : entretien, remise à niveau, contrat de maintenance
- de formation du personnel : certaines techniques ou technologies sont nouvelles, voire innovantes ; elles doivent être assimilées par les utilisateurs
- de personnel supplémentaire : embauche de nouvelles personnes, etc.

En contrepartie, s'il s'agit d'un investissement de remplacement, certaines dépenses telles que les coûts d'entretien seront réduites. Ces réductions de coûts sont tout aussi importantes dans l'approche que les coûts supplémentaires tout comme les éléments qui ne se matérialiseront pas financièrement. Il peut s'agir :

- de la mise en conformité d'une installation,
- de la sécurité du personnel ou de la clientèle,
- d'une contrainte liée à la certification de l'entreprise,
- ou tout simplement, d'une valeur d'usage.

DOSSIER THEMATIQUE N° 16

Choix de financement d'un investissement

LES PRECEDENTS DOSSIERS THEMATIQUES :



DT15 – Congés payés : mode d'emploi



DT14 – Domaines de compétence de l'expert-comptable

3- Les types de financement possibles

L'entreprise dispose de plusieurs sources de financement possibles.

a) L'autofinancement

L'autofinancement ou financement par fonds propres reste inévitablement la solution la moins coûteuse si l'entreprise dispose des liquidités nécessaires et la capacité d'endettement de l'entreprise reste intacte puisqu'elle n'a pas recours à l'emprunt.

Pour autant, il n'est pas judicieux de financer un investissement par autofinancement. Il est préférable de conserver sa trésorerie pour faire face à des besoins à court terme que le banquier financerait plus difficilement que l'investissement. Enfin, l'autofinancement pourrait générer à terme des coûts d'opportunité.

b) L'emprunt

Le financement est assuré par un organisme de crédit ou une banque en préservant le droit de propriété de « l'acquéreur-emprunteur » sous couvert néanmoins d'éventuelles conditions de garanties. L'entreprise devient immédiatement propriétaire du bien acquis qui s'inscrit à l'actif de son bilan en contrepartie du capital à rembourser inscrit au passif.

Pour obtenir un emprunt, la structure financière de l'entreprise doit respecter des critères relativement strictes émis par les banques : il s'agit de la capacité d'endettement de l'entreprise d'après le ratio « Capitaux propres / Endettement ».

Bien que chaque dossier soit analysé au cas par cas, la capacité d'emprunt d'une entreprise est estimée :

- Favorable si les fonds propres représentent entre 50 et 60% de l'ensemble des ressources de l'entreprise ;
- Moyenne si les fonds propres représentent entre 33 et 50% de l'ensemble des ressources de l'entreprise ;
- Défavorable si les fonds propres représentent moins de 33% de l'ensemble des ressources de l'entreprise.

Avant de penser au financement d'un investissement par emprunt, il faut reprendre le plan de développement de l'entreprise car cet emprunt diminuera d'autant la capacité future de souscription de nouveaux emprunts.

DOSSIER THEMATIQUE N° 16

Choix de financement d'un investissement

LES PRECEDENTS DOSSIERS SPECIAUX :



DS1 – Les 10 clés de réussite de la création d'entreprise



DS2 – Le congé pour la création d'entreprise

Le Club de Gestion

c) Le crédit bail

Le crédit bail évite les inconvénients exposés ci-dessus. En contre partie, il est plus onéreux qu'un financement classique.

Le crédit-bail est une technique contractuelle par laquelle une entreprise, dite de crédit-bail acquiert, sur la demande d'un client (crédit-preneur), la propriété d'un bien d'équipement mobilier ou immobilier à usage professionnel, en vue de le donner en location à ce dernier pour une durée déterminée en contrepartie de redevances ou de loyers. L'entreprise dispose à l'issue du contrat de la possibilité de levée l'option, c'est-à-dire acquérir définitivement le bien pour une somme fixée dès le départ.

Le bien pris en crédit bail n'appartient pas à l'entreprise. En cas de difficultés de paiement des échéances, le bailleur peut donc récupérer le matériel beaucoup plus facilement que le banquier mettre en œuvre sa caution.

d) La location financière

Comme le crédit bail, la location financière est plus couteuse mais le locataire n'a pas, cette fois, l'engagement contractuel de racheter le bien en fin de contrat. Il lui est possible de changer de matériel si celui-ci est à obsolescence rapide ou au contraire de le louer à nouveau s'il est encore utile à l'exploitation de l'entreprise.

Dans certains cas, le bailleur peut demander un acompte important ou une caution de départ qui monopolisera de la trésorerie disponible.

Les bonnes règles de financement

Tout investissement doit être financé par des ressources à moyen ou long terme en corrélation avec la durée de vie probable de l'investissement.

L'autofinancement est très souvent déconseillé. Mieux vaut garder ses disponibilités pour faire face à des besoins à court terme.

DOSSIER THEMATIQUE N° 16

Choix de financement d'un investissement

E-BOOK :



EB1 – Facture : Les mentions obligatoires

Le Club de Gestion

DOSSIER THEMATIQUE N° 16

4- L'intérêt de s'endetter : l'effet de levier

Contrairement à ce que l'on peut penser, « Payer de sa poche plutôt que de s'endetter » peut réduire la rentabilité financière de l'entreprise.

Aussi surprenant que cela puisse paraître, il est parfois plus intéressant de recourir à un emprunt total ou partiel alors même que vous disposez des fonds pour financer votre investissement.

Le recours au financement externe peut engendrer un effet de levier positif pour l'entreprise car la rentabilité financière des capitaux investis dans l'entreprise augmente en investissant sans autofinancer à l'unique condition que le « coût de l'emprunt » soit inférieur à la rentabilité de l'entreprise.

Si la rentabilité de l'entreprise est supérieure au coût de l'emprunt, une augmentation des emprunts peut entraîner une hausse de la rentabilité des fonds propres d'après la formule de calcul :

Effet de levier

=

Résultat de l'entreprise / (Capitaux propres + Dettes financières à MT et LT)

Choix de financement d'un investissement

A QUI DEMANDER CONSEIL :

Seront en mesure de vous renseigner :

- Votre expert-comptable
- Votre banquier

N'hésitez pas à nous contacter, nous vous mettrons en relation avec des personnes compétentes : contact@club-gestion.fr

Exemple : un investissement de 30 000 € dégageant une rentabilité brute de 15%

	Autofinancement	Emprunt
Fonds propres	30 000	10 000
Emprunt au taux de 8%	0	20 000
Bénéfice dégagé par l'investissement (30 000 x 15%)	4 500	4 500
Coût de l'emprunt	0	1 600
Bénéfice après charges financières	4 500	2 900
Taux de rentabilité des capitaux investis	4 500 / 30 000 = 15 %	2 900 / 10 000 = 29 %

5- Analyser la rentabilité et choix de financement de l'investissement

a) Rentabilité

A moins d'un investissement de confort, l'investissement doit être rentable !

Il faut donc calculer la rentabilité de cet investissement à partir des coûts réels de l'investissement par rapport aux profits complémentaires probables.

Le Club de Gestion

DOSSIER THEMATIQUE N° 16

Choix de financement d'un investissement

TAG :

Crédit-bail TIR
Investissement
Location Emprunt
Financement Effet
de levier Valeur
actuelle nette
Rentabilité Plan
de trésorerie
Actualisation Choix
de financement
Location financière
Endettement

Chacun évaluera facilement les dépenses liées à l'investissement. En revanche, l'expert aura plus de difficulté à évaluer les bénéfices probables mais un simple entretien avec le dirigeant suffira. Dans la majeure partie des cas, les dirigeants sont capables de donner les impacts directs en termes d'activité de ce nouveau matériel. Il ne reste alors qu'à les traduire financièrement.

Exemple : une société de TP investi dans un matériel qui sera facturé à l'heure. 40% des heures d'utilisation peuvent être facturées au taux horaire de 30 €. Le chiffre d'affaires supplémentaire s'évalue donc à : 47 semaines x 5 jours x 8 heures x 40% x 30 € = 22 560 €.

N'oublions pas non plus qu'un investissement peut réduire des coûts et dans ce cas, ces économies doivent être considérées comme des bénéfices associés à l'investissement. C'est le cas des investissements de remplacement.

b) Plan de trésorerie

La rentabilité d'un investissement est généralement calculée sur la base des flux de trésorerie.

Il faut donc déterminer le plan de trésorerie sur la durée de vie probable du bien en formalisant tout simplement un tableau des encaissements et décaissements probables de chaque année comme ceci :

	Année 1	Année 2	Année 3	Année 4	Année 5
Encaissements					
Décaissements					
Flux net					

c) Actualisation des flux de trésorerie

La valeur monétaire évolue dans le temps. Un euro acquis en N n'aura pas la même valeur qu'en N+5 du fait :

- De l'inflation : hausse du niveau générale des prix,
- Du coût d'opportunité : un euro reçu aujourd'hui peut être placé et rapporté pendant N années sans compter sa disponibilité pour faire face à un besoin en cas de d'urgence,
- Du risque : comme le dit le proverbe : « ce qui est pris n'est plus à prendre ».

Pour toutes ces raisons, il convient d'actualiser les flux futurs de trésorerie sur la base d'un taux d'actualisation. Ce taux permet de

Le Club de Gestion

DOSSIER THEMATIQUE N° 16

Choix de financement d'un investissement

déprécier les flux nets afin de calculer leur valeur actuelle, c'est-à-dire leur valeur à la date d'aujourd'hui.

La détermination du taux d'actualisation dépend du niveau de risque de l'investissement et du secteur d'activité de l'entreprise. Le taux généralement retenu reflète le coût du capital. Le taux d'intérêt pour les placements sans risque, majorés d'une « prime de risque » est souvent retenu et se situe le plus souvent entre 8 et 12%.

GLOSSAIRE :

TIR : Taux interne de rentabilité

VAN : Valeur actuelle nette

a) Méthode de la valeur actuelle nette (VAN)

La valeur actuelle nette représente la somme des flux nets actualisés générés par l'investissement. Elle calcule la valeur qu'aurait, à la date de l'investissement, une série de sommes que l'on recevra dans N années futures.

En d'autres termes, c'est le profit futur, ramené à la date d'aujourd'hui, que l'entreprise peut espérer en réalisant l'investissement.

La VAN s'obtient en additionnant les flux nets actualisés comme ci-dessous :

$$VAN = Flux N / (1+i)^{-1} + Flux N+1 / (1+i)^{-2} + Flux N+3 / (1+i)^{-3} + \dots - Investissement$$

L'investissement est rentable si le résultat est supérieur à 0 car les recettes sont supérieures aux dépenses. Dans ce cas, l'investissement dégage une plus value « opérationnelle » positive.

b) Méthode du taux interne de rentabilité (TIR)

L'approche reste sensiblement la même que dans le calcul de la VAN mais nous recherchons cette fois le taux d'actualisation nécessaire pour obtenir une VAN nulle.

Le TIR s'obtient par un calcul en dedans d'après la formule suivante :

$$VAN = 0 = Flux N / (1+x)^{-1} + Flux N+1 / (1+x)^{-2} + Flux N+3 / (1+x)^{-3} + \dots - Investissement$$

Le Club de Gestion

Si le taux interne de rentabilité est supérieur au taux d'actualisation normalement retenu, l'investissement est réputé rentable car cela signifie que mathématiquement la valeur actuelle nette du projet est positive.

6- Choix du mode de financement

Chaque mode de financement a des impacts différents sur la constitution des flux de trésorerie compte tenu du calcul et de la déductibilité de certaines charges.

De ce fait, pour choisir le mode de financement le plus intéressant, il faut déterminer la VAN ou le TIR de chaque mode de financement et retenir le plus favorable.

7- Etre financé, c'est en faire la demande : préparer votre dossier

La bonne règle « tout investissement doit être financé par une dette à moyen ou long terme » nécessite un financement externe et, de fait, la présentation de votre projet à un tiers financeur (banquier, crédit bailleur...).

Pour autant, votre interlocuteur ne sera pas forcément décisionnaire alors préparez au mieux votre dossier. A ce niveau, la forme compte autant que le fond. Votre dossier doit être clair, complet, argumenté et facile à lire. Il doit, avant tout, répondre aux attentes de vos interlocuteurs.

En règle général, les banques suivent les projets avec le minimum d'informations requises mais combien de fois des chefs d'entreprise reviennent-ils d'un rendez-vous en demandant à leur conseil un document de situation ou prévisionnel, même simpliste, pour compléter et justifier le dossier ?

Anticipez et donnez aux financeurs ce qu'ils attendent, c'est-à-dire :

- Le rappel des données financières : dernier bilan, situation financière, SIG...
- La présentation du projet : description du matériel, devis, les raisons de cet investissement...
- Le tableau des flux de trésorerie actualisés
- Le calcul de la Valeur Actuelle Nette
- La présentation, sur les SIG du dernier exercice clos, des impacts de l'investissement.

DOSSIER THEMATIQUE N° 16

Choix de financement d'un investissement

LOGICIEL :



Prévisionnel d'investissement

Prévisionnel d'Investissement calcule, pour tout type d'investissement, son meilleur mode de financement et son impact sur le compte d'exploitation de l'entreprise. Au-delà du mode de financement même, il s'agit donc d'un vrai prévisionnel d'investissement.

RCA, Editeur de logiciels de gestion

www.rca.fr

Le Club de Gestion

Ceci devrait être suffisant à l'obtention du financement dès lors que le projet est viable. Si ces informations sont insuffisantes, la banque ne manquera pas de vous en demander plus !



Un investissement, quel qu'il soit, n'est jamais anodin dans la vie d'une entreprise et mal financé, il constitue un facteur de risque important qui peut conduire l'entreprise à des difficultés financières significatives : avant d'investir, demandez l'avis de vos conseils !



Jean-François OILLIC

Le Club de Gestion

Jf.oillic@gmail.com

ABONNEMENT :

Vous n'êtes pas abonné aux dossiers du **Club de Gestion**, abonnez-vous gratuitement par mail :

abonnement@club-gestion.fr

Pour recevoir tous les dossiers dès leur parution.

DOSSIER THEMATIQUE N° 16

Choix de financement d'un investissement

COMMENTAIRES :

Pour lire les commentaires publiés et commentez cet article à votre tour :

[Cliquez ici](#)

CONTACTS :

Retrouvez tous les dossiers thématiques sur www.club-gestion.fr dans la rubrique « Dossiers thématiques ».

Pour toute information complémentaire sur cet article ou sur le Club de Gestion, contactez-nous par mail :

contact@club-gestion.fr